

Égypte, de la révolution aux urnes

Le lent passage de la légitimité populaire de Tahrir au Parlement, associé à l'entêtement de la junte militaire, ouvre une période d'incertitude sur le chemin de la transition.

Ricard González

Après le violent tournant pris par le *Printemps arabe* qui s'est étendu au Yémen, à la Libye et la Syrie, les deux premiers pays où la révolte a triomphé, la Tunisie et l'Égypte, ont été considérés pendant des mois dans une même catégorie : celle des révolutions réussies. Pourtant, leurs transitions démocratiques ont emprunté des voies bien différentes. Alors qu'en Tunisie, les partis politiques ont été capables de concevoir une feuille de route, et leurs relations avec le gouvernement intérimaire ont été relativement fluides, en Égypte, la junte militaire qui a assumé le pouvoir après la chute de Hosni Moubarak s'est consacrée à attiser les différends entre laïcs et islamistes, et à retarder le plus possible la passation des pouvoirs.

Le contraste était particulièrement évident au début novembre. Alors que la Tunisie conservait l'enthousiasme et l'espoir qui transparaissaient dans ses premières élections libres, considérées à l'échelon international comme un véritable modèle, la place Tahrir explosait à nouveau. Le centre du Caire était une fois de plus témoin d'une bataille rangée entre jeunes révolutionnaires et forces de l'ordre. Même si les troubles ont pu en surprendre beaucoup, le malaise s'était progressivement infiltré tout au long des derniers mois.

Les racines de la révolte

La cause principale de la deuxième vague révolutionnaire réside dans l'absence de volonté réelle, de la part de la junte militaire, de mettre en œuvre un processus de transition substantif, malgré son engagement public vis-à-vis des revendications révolutionnaires après la chute de Moubarak. Neuf mois après le renoncement du dictateur, la vie quotidienne des Égyptiens ne montrait aucun changement fondamental. La loi d'urgence, décrétée il y a plus de 30 ans et toujours en vigueur, permet aux tribunaux militaires de juger plus de 12 000 civils rien que pendant cette période. Le système de sécurité qui bafouait systématiquement les droits de l'homme pendant le régime de Moubarak n'a pas été démantelé. Son nom a changé, mais pas ses pratiques. Le pays restait administré par l'armée sans qu'il existe de date précise pour le transfert des pouvoirs à un gou-

vernement civil. Et même le procès de Moubarak, symbole de la nouvelle justice révolutionnaire, se trouvait dans une impasse faute de coopération des autorités.

Quoi qu'il en soit, la goutte qui a fait déborder le vase de la patience populaire a été la présentation, début novembre, d'un document qui reprenait une série de principes que la nouvelle Constitution du pays devrait respecter. S'il s'appliquait, la démocratie égyptienne naissante se verrait entravée par la tutelle militaire. Par exemple, le texte prive le futur Parlement de toute initiative législative dans les affaires relatives aux forces armées. Le pouvoir législatif ne pourrait pas non plus en accorder le budget, qui resterait secret.

D'autre part, son annexe établit que 80 membres sur 100 du comité créé pour rédiger la Constitution seront sélectionnés par la junte militaire parmi des « représentants de la société civile » tels que des dirigeants syndicaux, des clercs ou des magistrats. Il incomberait au Parlement de nommer uniquement les 20 membres restants du comité. En l'absence d'un consensus sur un texte dans une période de six mois, la junte militaire s'arroge la prérogative de former un nouveau comité sans la présence de représentants du pouvoir législatif.

Pour protester contre le document des « principes supraconstitutionnels », une importante manifestation s'est tenue le 18 novembre sur la place Tahrir, épice de la révolution du 25 janvier. À la fin de la concentration, environ 200 personnes, pour la plupart des victimes de la révolution qui n'avaient toujours pas reçu les compensations promises, ont décidé de commencer un sit-in au cœur de cette place emblématique. Au petit matin, elles ont été brutalement délogées par la police, ce qui provoqua la révolte de milliers d'activistes qui se sont à nouveau rassemblés pour « reprendre le contrôle de la place ». Commençaient ainsi plusieurs jours de bataille rangée au centre du Caire, qui se solderaient par 43 morts et plus de 2 500 blessés.

Contrairement au stéréotype qui décrit le révolutionnaire comme un jeune cultivé, de classe moyenne, la réalité est que beaucoup de jeunes gens rassemblés sur la place Tahrir provenaient de quartiers populaires comme Imbaba. De fait, il s'agissait des rebelles les plus intrépides, qui ont osé se diriger tout près du ministère



Soldats égyptiens surveillant les rues d'Alexandrie pendant le premier tour des élections parlementaires. 5 décembre 2011. /AFP/GETTY IMAGES

de l'Intérieur, devenu le principal front de la bataille. « Il vaut mieux que ce soit moi qui risque ma vie. Les jeunes appartenant aux classes supérieures ne peuvent pas mourir : ce sont eux qui devront construire un meilleur pays après la victoire », avouait en pleine bataille un adolescent avec de vieilles chaussures de sport et des jeans usés.

Le rôle des islamistes

Une grande partie du succès de la manifestation du 18 novembre se devait à la participation des Frères musulmans, qui ont fait preuve d'une véritable démonstration de force par la mobilisation de milliers de suiveurs. Leur décision de soutenir la protestation représenta un changement subit de leur stratégie, après leur cohabitation avec la junte militaire tout au long des mois précédents. Encouragé par la victoire de ses coreligionnaires d'Ennahda, en Tunisie, et convaincu qu'il était capable de reproduire leur prouesse en Égypte, le mouvement islamiste n'a pas accepté de se voir relégué, par le document objet de la polémique, à un rôle secondaire dans la définition des règles du jeu du nouveau système politique.

Pourtant, une fois les émeutes commencées, les Frères musulmans se sont abstenus de soutenir publiquement

les jeunes qui luttaient dans la rue contre les forces de l'ordre. Ils répétaient ainsi leur façon d'agir au cours de la première vague révolutionnaire. Même si la plupart des jeunes qui se sont battus contre l'armée jusqu'à prendre le contrôle de Tahrir étaient laïcs, certains d'entre eux étaient salafistes, l'un des courants les plus conservateurs de l'islam. De fait, le présidentiable salafiste, Hazem Abou Ismail, fut l'un des premiers à se situer publiquement en défense des activistes et à critiquer durement l'intervention des forces de sécurité.

La position officielle des Frères musulmans, exprimée après plusieurs jours d'affrontements, a été de critiquer la violence excessive utilisée par les autorités, sans pour autant inviter ses partisans à participer aux marches de rejet organisées par les associations de jeunes et partis proches. De plus, l'organisation insistait sur l'importance de respecter le calendrier électoral prévu, qui fixait le premier tour des élections législatives au 28 novembre.

Cette attitude lui a valu des accusations d'opportunisme de la part des activistes et des partis politiques qui considéraient que les islamistes voulaient éviter à tout prix une escalade des affrontements qui pourrait retarder leur victoire aux législatives. Dans un communiqué public, les Frères musulmans qui, aux élections, étaient représentés par leur bras politique, le Parti Liberté et Jus-

tice, ont nié que leur position répondait à des calculs électoraux, et l'ont justifiée en expliquant qu'une suspension des élections serait négative pour le pays, car tout prolongement de la période de gouvernement de la junte militaire pourrait provoquer un chaos.

Pour leur part, la majorité des partis laïcs ont offert leur soutien aux activistes de Tahrir, mais seulement au bout de 72 heures d'altercations. Tout comme au mois de janvier, l'éclatement révolutionnaire semblait prendre les partis politiques par surprise. Ce sont à nouveau les jeunes activistes qui ont pris l'initiative politique dans ce bras de fer contre la junte militaire, et les partis se sont contentés de les suivre. D'où le fait que la plupart des manifestants insistent sur leur caractère indépendant, et montrent une attitude critique contre les partis politiques en général. Si quelqu'un les représente, ce sont en réalité des dizaines d'organisations sociales comme le Mouvement 6 avril, qui est la plus connue à l'échelon international.

Élections et perspectives d'avenir

Malgré la violence l'ayant précédé, le premier des trois tours destinés à élire la nouvelle Assemblée populaire s'est déroulé sans incident graves. En tout, les citoyens de neuf des 27 provinces du pays, notamment les villes les plus importantes du pays, Alexandrie et Le Caire, ont exercé leur droit de vote.

D'après les données officielles, la participation était de 52 %, un chiffre très supérieur à celui des élections organisées sous le régime de Moubarak. En théorie, en Égypte, le vote est obligatoire, et la non-participation est passible d'une amende de 500 livres (environ 60 euros) – même si de telles sanctions sont rarement appliquées. Bien que de nombreux votants des quartiers populaires aient signalé cette raison comme principale source de motivation pour se rendre aux urnes, la plupart des analystes considèrent le niveau de participation comme une réussite.

Pendant les deux jours qu'a duré le vote, de nombreuses irrégularités ont été enregistrées, quoique de faible importance. Parmi les plus fréquentes, l'ouverture retardée de nombreux collèges électoraux, et le non-respect de la norme interdisant de distribuer de la propagande électorale pendant les 48 heures préalables au début des élections. Quoi qu'il en soit, la perception générale, aussi bien par les citoyens que par les rares observateurs internationaux présents, est que les élections ont été légitimes. Ainsi, pour la première fois depuis la révolution de 1952, l'Égypte comptera sur un pouvoir législatif légitime aux yeux de la majorité de la population.

Néanmoins, il convient de souligner que la campagne électorale s'est déroulée dans un climat d'exceptionnalité qui a pu conditionner ses résultats. Pendant les 10 jours qui ont précédé les élections, l'attention des médias s'est portée sur le bras de fer entre les forces de l'ordre et les jeunes révolutionnaires. En signe de respect pour les victimes, de nombreux partis ont annulé leurs actes de campagne. Cette situation a empêché les partis politiques

d'avoir le temps et l'espace nécessaires pour présenter leurs programmes, ce qui est un aspect particulièrement crucial si l'on sait que la majorité des 47 partis qui participent aux élections ont été créés au cours des derniers mois.

Il ne fait aucun doute que l'absence réelle de campagne a favorisé le parti qui compte sur une meilleure organisation et une plus forte identité : les Frères musulmans. Le mouvement islamiste a réalisé une véritable démonstration de force au premier tour, puisqu'il a été le seul à être notablement représenté dans tous les collèges électoraux. Devant la désorganisation des autorités, l'une des principales tâches des 40 000 volontaires du mouvement déployés dans les neuf provinces a été d'informer l'électeur du collège électoral auquel il appartenait. Un nouvel exemple de la capacité à fournir des services par un mouvement islamiste face à l'abandon de ses responsabilités par l'État.

Même s'il n'y a aucun résultat officiel, la presse locale a filtré des données de comptages partiels donnant à l'islamisme une victoire écrasante. Les Frères musulmans, de loin la force la plus votée, et la coalition salafite Al Nour pourraient à eux seuls rassembler de 60 à 70 % des suffrages en jeu. Ainsi, et étant donné que les provinces devant encore voter ont un profil plus conservateur, tous les pronostics tendent vers un nouveau Parlement contrôlé par des partis islamistes.

Comme le prétendait la junte militaire, le début de ces élections législatives marathoniennes – elles se prolongeront jusqu'au 10 janvier pour la Chambre basse, et jusqu'au 11 pour la Chambre haute – semble avoir allégé la pression de Tahrir, de moins en moins occupée par les activistes. Le noyau de la contestation contre le pouvoir de l'autorité militaire se déplacera probablement bientôt au Parlement élu, puisque la feuille de route de la junte militaire lui octroie des pouvoirs très limités qui seront difficilement acceptés par la majorité des députés.

La crise générée par la seconde vague révolutionnaire a provoqué la démission du président Essam Sharaf, et l'ancien premier ministre Kamal Al Ganzouri a été chargé de former un nouveau gouvernement. Sa nomination a été rejetée par toutes les forces politiques de l'opposition et par les groupes de jeunes révolutionnaires qui demandent la création d'un gouvernement de « salut national » prenant en charge les pouvoirs de la junte militaire. Celle-ci n'a cependant pas l'intention de remettre le pouvoir à une autorité civile jusqu'en juillet, après la tenue des élections présidentielles.

Le lent passage de la légitimité populaire de la place Tahrir au futur Parlement, associé à l'entêtement de la junte militaire, ouvre une période d'incertitude sur le chemin de la transition égyptienne au cours des prochains mois. Cela dépendra en grande partie du niveau de pression contre les militaires que choisiront d'appliquer les Frères musulmans. Après plus de 60 ans de persécution, leur victoire électorale probable les situe devant la plus grande part de pouvoir jamais obtenue. Mais aussi devant une grande responsabilité. ■